

des conflits et l'instauration de mesures de confiance. Un tel mécanisme permettrait aussi de traiter des questions non militaires, comme ce fut le cas pour les deuxième et troisième corbeilles au sein de la CSCE.

Une telle approche globale des questions de sécurité fondée sur l'instauration d'un dialogue réel entre les différents partenaires régionaux servirait à aborder des sujets tel le développement d'institutions démocratiques dans la région. Mais pour avoir quelque chance de réussite que ce soit, la recherche d'une plus grande sécurité et stabilité régionale devra se pencher courageusement sur les racines mêmes des problèmes au Moyen Orient. Elles sont bien connues.

2) LE DIFFÉREND ISRAËLO-ARABE

La question la plus épineuse est celle qui touche aux relations entre Israël et les pays arabes car après des décennies de conflits, le capital accumulé de haine et d'incompréhension est immense.

Aucun plan de sécurité régional ne peut prétendre réussir s'il n'est pas fermement déterminé à faire des progrès vers un règlement global négocié et durable du différend israélo-arabe y compris la question palestinienne. Un tel règlement négocié doit être fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. À cet égard, le Canada n'a pas attendu la guerre du Golfe pour faire connaître son attitude favorable à la tenue d'une Conférence internationale. Nous ne devons pas exclure d'autres options mais il est toujours vrai qu'une conférence bien structurée qui aurait des chances raisonnables de réussite pourrait en effet contribuer utilement au processus de paix.

3) LES DISPARITÉS ÉCONOMIQUES

Face à de nombreux conflits, surtout ceux qui mettaient aux prises des pays peu développés, le Canada a toujours mis l'accent sur les impératifs sociaux et économiques. Au Moyen-Orient, ce besoin est encore plus impérieux. Une reconstruction qui ignorerait les dimensions sociales et humaines et qui ne s'attaquerait pas aux disparités économiques serait vouée à l'échec.

C'est un cadre nouveau qu'il faut à cette région et ce cadre, il appartient aux ressortissants et aux États de la région de le définir. Il n'y a pas de paix sans prospérité, pas de stabilité sans justice au sein des États et entre les États. La démocratie favorise aussi la justice, la prospérité et la paix. La sécurité à long terme ne peut pas être bâtie uniquement sur des structures militaires et des accords politiques. La sécurité à long terme, au Moyen Orient comme ailleurs, ne peut reposer que sur une coopération véritable entre les États, gage de dialogue